

## Projet associatif

Le renouvellement et l'ouverture du Conseil d'Administration qui ont eu lieu cette année ont participé au long travail de structuration de l'association. Les temps d'échanges (réunions de projets, réunions du CA et séminaires tri-mensuels) ont permis, en partant des projets et des modes de fonctionnement effectifs de l'association, de poursuivre l'écriture du projet associatif, de ré-interroger son fonctionnement et son statut juridique.

Voici un texte qui fait état de cette réflexion, encore en marche.

### **Comment fonctionne le collectif? Comment permettre à tous de s'y retrouver? Quelle gouvernance?**

Travailler à plusieurs, cela ne vas pas de soi, un « collectif » ça se construit en s'appuyant sur les projets menés ensemble, sur l'objet « commun » à aborder, c'est-à-dire sur la réflexion à plusieurs, sur les croisements disciplinaires. C'est dans le temps et avec du temps que le projet commun se ré-élabore, presque, constamment.

Si l'on place la pluridisciplinarité comme un invariant des projets inCittà, il faut que le collectif puisse s'en porter garant. Garant d'une « équité » dans la prise de parole, dans la considération de cette parole, dans sa mise en action. Garant que la pluridisciplinarité soit effective, non pas la somme des disciplines, mais le désir d'aller vers « l'interdisciplinarité ». Il ne s'agit pas de prendre la place de l'autre, mais de laisser de la place à l'autre. Ce n'est pas facile, parce que cela remet en question des pratiques, des points de vue, (et d'ailleurs des fois on n'en a pas envie, non?). C'est parce que ce n'est pas facile qu'il nous semble que le collectif doit entrer en jeu. Le collectif produit du tiers.

Très vite il est apparu que nous étions en train de réfléchir à la conception d'un modèle économique au service d'un projet commun basé sur un collectif interdisciplinaire, devant permettre de combiner des positions différentes, à savoir l'investissement de personnes salariées de la structure, de personnes salariées à l'extérieur, de personnes encore en formation, d'administrateurs et peut être encore d'autres cas de figure ...

Combiner des statuts et des positions diverses demande une gouvernance adaptée. Si l'on part du postulat que l'ensemble des personnes concernées adhèrent au projet d'inCittà, dans ce cas là et au-delà d'une «convenance économique» personnelle, l'investissement se fait - dans l'idéal - à tous les niveaux : suivi du projet de l'association, suivi des projets portés par l'association et traitement des questions qu'ils peuvent engendrer (internes ou externes), mise en commun d'une réflexion pour asseoir la démarche.

Dans l'association, il n'y a pas de hiérarchie et la gouvernance est partagée, or nos statuts se distinguent de cette organisation. Ils correspondent à une association classique avec pouvoir du bureau et du CA sur l'équipe. Cela renvoie à la nécessaire évolution des statuts de l'association, objet du futur travail avec Babalex.

Il y a donc des formes de coopération, articulées avec un fonctionnement économique que l'on doit encore interroger pour mieux formaliser nos échanges. L'objectif est, sans que cela devienne une contrainte, que nos modalités de fonctionnement correspondent à l'ensemble de nos centres d'intérêt qui sont forcément multiples.

Si l'objectif collectif est donc, dans les prochains mois, pour permettre une réécriture du projet associatif et s'accorder sur une base commune à tous, d'avancer sur les trois modalités évoquées plus haut, nous pensons que se présentent les perspectives de travail suivantes.

## 1- Modes de formalisation

Pour pouvoir créer du collectif, il faudrait trouver des outils de suivi de ce qui se discutent. En quoi ce qui s'est dit autour d'un projet a influencé sa mise en oeuvre? Comment ce qui se dit collectivement est rendu effectif au sein des projets? On a parfois l'impression que les projets fonctionnent indépendamment du collectif, sans allers-retours, sans se co-construire.

Il faut sans doute trouver une méthode.

Conclure les réunions avec un relevé de décisions? avec l'idée d'un suivi (à la réunion suivante, on repart aussi de ce relevé)? une prise de décision, un positionnement à la fin de la réunion? montrer à la réunion suivante ce qui a évolué, ce que le collectif a fait évoluer?

## 2- Modes d'échange

Aud-delà des équipes de projets, on a aujourd'hui différentes instances collectives à disposition:

- les réunions de projet, qui, dans les faits, ont plus une valeur informative. C'est essentiel parce que ça constitue une base commune, un préalable au travail en commun. Mais pas suffisant. Elles concernent avant tout l'équipe de projet, mais sont ouvertes aux membres du CA.
- les réunions de CA : instances de décision. « Réglages » sur le fonctionnement associatif.
- les séminaires : espaces de réflexion sur des sujets transversaux à chacun des projets. Ils peuvent s'ouvrir à des personnes extérieures en lien avec la thématique.
- les repas du midi: pour répondre à des sollicitations extérieures. Ces espaces permettent en fait aussi d'explicitier des choses (ce qu'est l'asso, ce qu'on fait, etc.) donc ce sont aussi d'une manière détournée des lieux d'échanges pour les membres de l'équipe.

On a l'impression aujourd'hui qu'il existe des instances collectives, mais que le collectif est toujours en processus de création. Il y a des duos, des trios, mais on a du mal à partager plus largement le fond des choses. Cela ressemble peut être à une ambition utopique (peut-on toujours expliciter tout? cela renvoie aussi au travail de formalisation), mais il faudrait certainement y tendre.

Construire le collectif:

Il faudrait que le collectif puisse devenir le garde-fou du respect de la parole de tous. Il faudrait peut être créer un autre espace: celui où l'on tire les ficelles d'un projet, pendant 2 heures? Le collectif permet-il de retrouver du tiers? ou faut-il avoir des temps en équipe réduite de projet, avec un administrateur et/ou un tiers?

Perspectives : sur ces modalités d'échange, on doit peut être aussi se former...

Sur ce point il faudrait faire une recherche bibliographique pour voir comment ça se passe ailleurs, comment ça s'expérimente. Sans oublier de maintenir notre

capacité à pouvoir accueillir de nouvelles personnes (s'appuyer sur les méthodologies mises en œuvre dans les collaborations en réseau et profiter du savoir-faire de Valéria dans ce domaine ?)

### **3- Pour le modèle économique : BABALex et un tour de table des envies et volontés d'investissement ?**

Dans le cadre du travail avec Babalex, nous devons pour chaque projet établir une fiche économique retraçant l'argent touché, les activités réalisées, le montant et les statuts des emplois rémunérés. Cette élaboration du profil économique de chaque projet va nous permettre, avec Laure Billot (BABALex), d'avoir un état des lieux du fonctionnement économique actuel d'inCittà ; état des lieux qui rendra apparent les avantages et les limites du modèle actuel, et qui sera un préalable à l'invention d'un modèle qui nous convienne à la fois dans son fonctionnement (horizontalité, collectif) et dans ce qu'il permet (salariat/ temps partiel/ temps plein? autres rémunération?)?

On ne peut néanmoins faire l'économie de se demander ce qu'est inCittà pour chacun d'entre nous : une activité à temps plein? un mi-temps qui permet de faire ce que l'autre mi-temps ne permet pas parce que plus lié à la réalité et aux contraintes des politiques actuelles? Il semble également important de créer un temps pour recenser de temps en temps, les disponibilités et les envies de chacun.